

Charte Installation

Jeunes Agriculteurs de Gironde / Crédit Agricole d'Aquitaine

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine s'intègre dans le socle national de Crédit Agricole SA dédié à l'installation des agriculteurs « L'installation by CA ». Ce dispositif a pour objectif d'aider au renouvellement des générations et donc de travailler prioritairement sur l'installation des jeunes exploitants.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine propose de faire bénéficier les jeunes installés:

- de l'expertise de ses conseillers spécialisés de terrain **mais aussi de l'appui** de ses référents Installation.
- de son réseau en tant qu'Organisation Professionnelle Agricole **pour faciliter le parcours à l'installation.**
- **De mises en relation** avec des starts up et entreprises innovantes qui accompagnent la transformation de l'agriculture.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine propose pour chaque installation :

- de conduire un entretien dédié à l'installation afin de réaliser une analyse complète des besoins des jeunes installés et de l'exploitation.
- de réaliser un entretien en deuxième année d'installation dans le cadre d'un engagement relationnel durable.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine propose un accompagnement spécifique et global aux jeunes installés, conçu pour répondre aux besoins de chacun par :

- des solutions de financements* spécifiques (notamment avec le Prêt Installation à moyen long terme avec modulation d'échéance à +/-50 % et allongement de la durée du crédit jusqu'à 5 ans sous conditions, et avec le prêt court terme d'avance de la Dotation Jeune Agriculteur).
- des conditions tarifaires préférentielles l'année de l'installation (notamment sur carte bancaire professionnelle, les frais de gestion de compte, les frais de dossier des financements, l'assurance décès invalidité souscrite auprès du Crédit Agricole d'Aquitaine).
- Des conditions préférentielles sur l'offre monétique pour développer commercialisation et circuits courts, sur le volet e-commerce pour créer ou développer leur boutique en ligne et sur l'offre de télésurveillance pour l'exploitation.

En contrepartie, les Jeunes Agriculteurs de la Gironde s'engagent, à titre gratuit, à diffuser la présente charte JA mise en place par Crédit agricole d'Aquitaine auprès de leur réseau, sans jamais devoir effectuer de l'intermédiation en assurance au sens des articles L 511-1 et suivants du code des assurances ni de l'intermédiation en opérations de banque et services de paiement au sens des articles L 519-2 et suivants du code monétaire et financier

Fait à Bordeaux, le 24 mai 2017

Pour les Jeunes Agriculteurs de Gironde,

La Présidente,
Madame Bérénice Walton

Pour Crédit Agricole Aquitaine,

Le vice-Président,
Monsieur Olivier LABAN

Contact : Jean-Edouard TRIBAUDEAU Tel : 06 23 81 09 70 Mail : jean-edouard.tribaudeau@ca-aquitaine.fr

*Sous réserve d'acceptation du Crédit Agricole d'Aquitaine prêteur